

RAPPORT FINANCIER DE LA LIGUE CORSE DES ECHECS

au 30 juin 2024

Jean-François LUCIANI

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, et en tant que trésorier de notre ligue, j'ai le plaisir de vous présenter les comptes pour l'exercice écoulé.

Ce rapport, établi à partir des éléments fournis par le cabinet d'expertise comptable de Madame Marie-Dominique CAVALLI, a préalablement été adressé au commissaire aux comptes, et mis à la disposition des clubs. Il s'agit d'une représentation synthétique, sous forme de « compte de résultat » et de « bilan », de la situation comptable de l'association à la date de clôture de l'exercice comptable, c'est-à-dire au 30 juin 2024.

Compte de résultat au 30 juin 2024

Compte de résultat global de la Ligue pour l'année 2023/2024 (cf. compte de résultats global détaillé arrêté au 30.06.2024) :

Charges d'exploitation	Euros	Produits d'exploitation	Euros
60. Achats	27177	70. Ventes de produits, prestation de services	59535
61. Services extérieurs	50822	74. Subventions d'exploitation	456750
62. Autres services extérieurs	115682	75. Autres produits de gestion courante	12023
63. Impôts et taxes	5061	76. Produits financiers	
64. Charges de personnel	319092	77. Produits exceptionnels	4000
65. Autres charges de gestion	115006	78. Reprises sur amortissements et provisions	115000
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles	8600		
68. Dotations aux amortissements provisions	1132		
Total des charges	642572	Total des produits	647308

Résultat d'Exploitation : + 4 736

L'exercice comptable au 30 juin 2024 se solde par une production vendue de biens et services de 59 535 €, contre 26 210 € pour l'exercice précédent. Le total des parrainages augmente de manière significative, car il s'élève à 34 600 €, contre 8 000 € lors du dernier exercice. Cette augmentation provient du parrainage du tournoi de Quenza par la société « Stratégies and corp », dont le montant s'élève à 30 000 €.

Le total des produits s'élève à 647 308 €, alors qu'il était de 499 995 € à l'issue de l'exercice précédent.

Cet accroissement s'explique par les charges liées aux créances irrécouvrables provenant d'exercices antérieurs (115 000 €) concernant la société « Oscaro », prises en compte par le poste « reprises sur amortissements et provisions » (115 000 €).

Les produits d'exploitation sont constitués pour l'essentiel par les subventions d'exploitation, dont le montant total s'élève à 456 750 €, contre 454 578 € lors de l'exercice précédent. Ces subventions proviennent en grande partie de l'accord-cadre avec la collectivité de Corse (395 000 €), de l'académie de Corse (20 000 €), des mairies de Bastia (13 000 €), Ghisonaccia (8 750 €), Lecci (5 000 €) et Porto Vecchio (4 000 €). Les subventions des mairies de Ghisonaccia et Lecci ont ainsi été versées pour les cours dispensés dans les écoles et l'organisation des tournois scolaires.

3 000 € ont également été alloués au titre des championnats de France universitaires 2024, organisés à Bastia. Au total, l'ensemble des dons s'élève à 6 240 €, contre 3 490 € durant l'exercice précédent, ce qui représente une progression de près de 78 %.

Financements publics

Total des financements publics inscrits en produits dans l'exercice : 478 685 €.

Financier	Année 2023/2024	Année 2022/2023
Commune de Calvi		4 000,00 €
Commune de Bastia	13 000,00 €	12 650,00 €
Commune de Brando	500,00 €	
Commune de Porto-Vecchio	4 000,00 €	4 000,00 €
Commune de Lecci	5 000,00 €	
Commune de San Martino	1 000,00 €	1 500,00 €
Commune de Lucciana	1 500,00 €	2 000,00 €
Commune de Santa Lucia di Moriani	1 500,00 €	1 500,00 €
Commune de Borgo	1 000,00 €	2 000,00 €
Commune de Sotta	500,00 €	750,00 €
Rectorat	20 000,00 €	20 000,00 €
Commune de Figari	2 000,00 €	4 000,00 €
Commune de Patrimonio		1 800,00 €
Commune de Penta di Casinca	1 500,00 €	1 500,00 €
Commune d'Afa		2 000,00 €
Commune de Ghisonaccia	8 750,00 €	6 250,00 €
Collectivité de Corse	395 000,00 €	387 628,00 €
Commune de Venaco	1 500,00 €	3 000,00 €
Diverses facturations écoles et collèges	21 935,00 €	18 210,00 €
Total	478 685,00 €	472 788,00 €

Les charges s'élèvent à 642 572 €, alors que leur montant était de 499 994 € le 30 juin 2023. La rémunération du personnel constitue la part la plus importante de ces charges, car elle représente 258 456 €. Au cours de cet exercice, le départ à la retraite d'un animateur a occasionné un coût supplémentaire de 27 057 €, répartis entre 15 934 € en salaire brut (en incluant une indemnité de départ de 12 951 €), et 11 123 € en charges supportées par l'employeur. Dans le même temps, ce départ s'est traduit par une réduction de près de 20 000 € de la masse salariale.

Les autres charges sont constituées par les frais de déplacement pour l'initiation dans les clubs (28 210 €) et dans les écoles (24 225 €), soit un total de 52 435 €, par le poste « Locations immobilières » (24 000 €), correspondant à la location de la Casa di i Scacchi, ou encore le coût de la location du chapiteau pour l'organisation du tournoi scolaire de la place Saint-Nicolas (12 282 €).

La suppression de l'aide accordée pour les championnats de France des jeunes a par ailleurs permis de réaliser une économie de 4 500 €.

Bilan au 30 juin 2024

Le compte de bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'association, c'est-à-dire ce qu'elle possède (l'actif), et la façon dont elle l'a financé (le passif).

Le total du bilan s'élève à 421 526 €, contre 400 674 € au terme de l'exercice précédent.

L'examen de l'actif circulant fait apparaître que le montant des créances, constitué par les postes « Créances usagers et comptes rattachés » (16 425 €), et « Autres créances » (247 263 €), s'élève à 263 688 €, alors qu'il était de 275 703 € le 30 juin 2023 (leurs montants étaient alors de 16 060 € pour le premier poste, et 259 643 € pour le second).

Les créances les plus importantes à recevoir sont constituées par les subventions attendues de la collectivité de Corse (230 000 €) et de la mairie de Bastia (13 000 €).

Le montant des liquidités s'élève à 88 291 €, alors qu'il était de 50 717 € au terme du précédent exercice.

Au passif figurent les ressources de l'association, avec notamment l'ensemble des fonds propres, dont le montant s'élève à 281 635 €, après avoir pris en compte le résultat positif de l'exercice 2023, qui était de 501 €.

Le passif comprend également les dettes auprès des fournisseurs (15 239 €, contre 15 687 € au terme de l'exercice précédent), et les dettes fiscales et sociales liées aux charges salariales (43 417 €, contre 46 102 € lors de l'exercice antérieur).

Cet exercice s'achève avec un résultat positif de 4 736 €, ce qui est plutôt encourageant, car il a été marqué par quelques dépenses imprévues. Les économies réalisées, du fait de la réduction de la masse salariale ou de la suppression de l'aide accordée pour les championnats de France des jeunes, les rentrées de fonds provenant des dons et subventions, de l'organisation des championnats de France universitaires à Bastia, ou encore du parrainage du tournoi de Quenza, et la hausse significative du montant des liquidités, témoignent en effet de la bonne situation financière de l'association.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

Jean-François LUCIANI

Ce budget, réalisé selon les décisions du comité directeur, conformément aux engagements sportifs et réglementaires de l'association, est sensiblement le même que celui de l'année passée. Il s'oriente autour de deux axes principaux : d'une part, assurer la continuité des tournois importants, comme par exemple celui de Quenza, qui bénéficie d'un fort soutien, en prévoyant des marges de manœuvre dans le budget afin de faire face à d'éventuels imprévus, et d'autre part, réfléchir à de nouveaux investissements, en envisageant l'achat de matériels d'échecs, pour un montant évalué à 6 000 €.

Budget prévisionnel global de la Ligue du 01/07/2024 au 30/06/2025 (cf. budget prévisionnel 2024-2025 détaillé de l'association)

Charges d'exploitation	Euros	Produits d'exploitation	Euros
60. Achats	40800	70. Ventes de produits, prestation de services	65500
61. Services extérieurs	56500	74. Subventions d'exploitation	467500
62. Autres services extérieurs	131800	75. Produits de gestion courante	15000
63. Impôts et taxes	5100	76. Produits financiers	
64. Charges de personnel	314400	77. Produits exceptionnels- dons libéralités reçues mécénats	2000
65. Autres charges de gestion	400	79. Transfert de charges	
66. Charges financières			
67. Charges exceptionnelles			
68. Dotations aux amortissements provisions	1000		
Total des charges	550000	Total des produits	550000

Le total des charges d'exploitation, et celui des produits, s'élève à 550 000 €.

Les charges sont constituées par les frais de fonctionnement (40 800 €), parmi lesquels figurent notamment les achats et fournitures de matériel (6 000 €), les trophées, coupes et médailles (5 000 €), ainsi que les prix attribués à l'issue des tournois et des divers événements (26 000 €).

Le montant des locations immobilières et mobilières, parmi lesquelles figure le loyer de la Casa di i Scacchi (24 000 €), s'élève à 49 000 €.

Les postes les plus importants des autres services extérieurs (131 800 €) sont constitués par les frais de déplacement pour les initiations dans les écoles (30 000 €), ainsi que par le transport et l'hébergement liés à A Scola di l'Eccellenza et aux championnats de France des jeunes (18 000 €).

Les charges de personnel, comprenant les salaires bruts (242 456 €) et les charges sociales (71 944 €), s'élèvent à 314 400 €.

Les produits comprennent la production vendue (65 500 €), au sein de laquelle figurent notamment le parrainage du tournoi de Quenza, évalué à 30 000 €, ainsi que les prestations concernant l'initiation aux échecs (22 000 €).

Le montant total des subventions s'élève à 467 500 €. Il inclut notamment l'aide globale de la collectivité de Corse (395 000 €), les subventions des communes de Bastia (13 000 €), Ghisonaccia (7 500 €), Lecci (5 000 €), Porto-Vecchio (4 000 €), du rectorat (20 000 €) et des autres municipalités (23 000 €).

La production vendue est estimée à 65 500 €, contre 70 500 € à l'issue de l'exercice écoulé.

Fait à Bastia le 16/09/2024.

Le trésorier de la ligue, Jean-François LUCIANI

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-François Luciani". The signature is written in a cursive style with a large initial 'J' and 'L'.